



---

**Vignette 2 : CLIENTE QUI CONSOMME DE FAÇON ABUSIVE, SOUFFRANT D'UN SYNDROME POST-TRAUMATIQUE ET D'UN DÉFICIT D'ATTENTION.<sup>1</sup>**

Sylvie P. est une jeune femme de 25 ans qui a été admise à un programme interne de traitement pour abus de substances après avoir essayé de se tuer alors qu'elle était en état d'ivresse.

Elle boit de façon erratique depuis l'âge de 12 ans et a aussi essayé une variété de pilules sans se soucier des effets secondaires de ce qu'elle avale. Son dossier fait état de dépression et de brûlures de cigarettes sur les bras. Elle a été violée pendant une fête lorsqu'elle avait 15 ans mais n'en a parlé à personne sauf à une amie très proche. Elle a entrepris plusieurs programmes de traitement mais a toujours abandonné au bout des quatre premières semaines. Elle confie au clinicien qu'elle abandonnait parce qu'elle craignait de parler du viol – à sa famille ou aux thérapeutes – par peur qu'ils la méprisent pour ne pas avoir déjoué l'attaque. Ses abandons étaient aussi motivés par le fait qu'elle avait des « envies », qu'elle ne parvenait pas à se concentrer durant les sessions intensives de trois heures, et que l'animateur la chicanait parce qu'elle parlait aux autres dans le groupe.

Le clinicien l'évaluant lui demande comment elle était à l'école et découvre qu'elle éprouvait de la difficulté en classe avant de commencer à consommer drogues et alcool ; elle était nerveuse et facilement distraite. Elle avait été évaluée pour des difficultés d'apprentissage et de l'hyperactivité et a pris du Ritalin pendant deux ans (en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du primaire) puis a arrêté d'en prendre. Sans se rappeler exactement pourquoi, elle était très mauvaise en classe et a finalement abandonné l'école lorsqu'elle a commencé à consommer régulièrement en secondaire 1.

1. Madame Sylvie P. se présente à votre centre, que faites-vous ?

---

---

---

---

---

2. Concernant les services à lui offrir, qui sollicitez-vous et pourquoi?

---

---

---

---

---

---

<sup>1</sup> Cette vignette clinique est traduite et adaptée d'une étude de cas provenant du manuel « Substance abuse treatment for persons with co-occurring disorders, A treatment improvement protocol tip 42, US Department of health and human services administration, Center for substance abuse treatment ». [www.samhsa.gov](http://www.samhsa.gov).